



Date: 9 janvier 2024

Titre: Services d'architecture et d'ingénierie pour l'Ambassade du Canada aux Pays-Bas, La Haye

Numéro de l'avis d'appel d'offres: 24-25487

---

Les questions et réponses suivantes sont en lien avec le document d'appel d'offre susmentionné.

---

## Questions & Réponses # 2

---

- Q4.** « Section I – 1.5 Exigences relatives aux propositions – Le troisième point demande que la soumission utilise les mêmes titres et la même structure de numérotation que le document ISQ. Dans la Section III – Exigences de présélection – 2.1 indique EO1 avec le titre « Licence, certification ou autorisation, mais il n'y a pas de titres pour EO2, EO3 et EO4. Est-ce qu'on utilise simplement EO1, EO2, EO3, EO4 ? »
- R4.** Oui, les répondants peuvent utiliser EO1, EO2, EO3 et EO4 comme titre pour leurs réponses.
- Q5.** « Section III – Exigences de présélection, section EO4 : Sous-experts-conseils. Il n'y a pas d'exigence particulière pour les sous-experts-conseil autre que la licence. Nous sélectionnons généralement nos sous-experts-conseils en fonction de la mission. Est-il prévu que les ingénieurs que nous répertorions se rendent sur le site ou prévoyez-vous que nous ferions équipe avec des ingénieurs et des architectes locaux ? Comment M4 sera-t-il évalué ou noté ? »
- R5.** Les répondants doivent démontrer qu'ils ont la capacité de trouver une équipe de sous-experts-conseil clés pour les disciplines spécifiques énumérées dans EO4. L'exigence EO4 sera notée comme « satisfaite » ou « non satisfaite » pour l'ISQ. Les ingénieurs peuvent être amenés à se déplacer sur le chantier (ex : visite initiale du chantier, pendant la phase d'administration de la construction, etc.) et peuvent être locaux ou non.
- Q6.** « Section 2 – Exigences Obligatoires : Il ne semble pas y avoir d'exigence de soumettre une soumission financière. La section 3.1 parle de la confirmation d'une soumission financière. Veuillez préciser si une soumission financière est requise à cette étape (l'étape de qualification), et si oui , les exigences de soumission.»
- R6.** Il s'agit d'une invitation à se qualifier – aucune information financière est requise lors de cette première étape. Les soumissionnaires qualifiés invités à l'étape 2 (DDP- Demande de propositions) devront fournir des informations financières.
- Q7.** Pouvez-vous indiquer si l'équipe de sous-experts-conseils que nous devons inclure dans EO3 de notre proposition devrait être locale aux Pays-Bas ou une entreprise canadienne ? »
- R7.** Reférez-vous à R5, les sous-experts-conseils peuvent être des Pays-Bas, une entreprise canadienne ou d'un autre pays.
- Q8.** « Si notre équipe est sélectionnée pour l'étape de la demande de propositions, notre équipe devra-t-elle fournir uniquement les prix de l'équipe de sous-experts-conseils fournie lors de cette étape de l'ISQ, ou pouvons-nous en inclure d'autres une fois que la portée du projet sera définie ? »
- R8.** L'équipe de sous-experts-conseils peut être ajustée pour répondre aux exigences du projet au cours de la phase de demande de propositions.